**Lettre d’information n°6 de l’AV2E**

(Décembre 2024) Site AV2E : [**www.av2e.fr**](http://www.av2e.fr)

**contact@av2e.fr**

Bonjour à tous,

**MERCI** à l’ensemble des copropriétés pour leur vote d’adhésion à notre association lors des 9 Assemblées Générales Foncia de l’exercice 2023-2024. Nombreux ont reconnu notre implication sur le terrain. Ainsi vous notez une certaine amélioration dans les sorties de la discothèque notamment depuis la dernière rentrée universitaire. Mais nous savons que rien n’est gagné, c’est pourquoi nous restons mobilisés au quotidien.

**MERCI à tous les résidents** qui participent au quotidien au maintien de la qualité de vie de Port Juvénal par leurs envois de courriels, de photos pour signaler des désagréments de tout ordre (tags, ordures, pannes électriques, …) qui sont immédiatement relayés aux élus concernés ou à *Montpellier au Quotidien*

**MERCI** aussi pour votre participation à notre collecte pour l’Ukraine : c’est un camion par mois qui quitte Montpellier en direction de ce pays en guerre depuis le 24 février 2022.

**Travaux bustram**

Le chantier devrait se terminer la 2ème quinzaine de janvier, suite à des retards de livraison de matériaux notamment pour les abris aux arrêts du bus-tram.

Lors de notre réunion du 03 décembre dernier avec la médiatrice TAM, le responsable du projet bus-tram et notre syndic Foncia, 2 points noirs ont été mis en évidence :

* **La gestion des conteneurs poubelles** (entrée-sortie-aire de ramassage)

\* 2 sorties (en début et en fin de résidence) sur 3 n’ont pas d’aires de ramassage et n’ont pas accès aux voies de circulation.

\* Pour la sortie à hauteur du garage, l’emplacement prévu, en pente, n’est pas possible et actuellement l’aire de ramassage au bord de la rue Jacques Cartier est dangereuse pour la circulation et pour les résidents empêchés d’entrer par des conteneurs entreposés sur l’allée du garage.

*Le responsable de Propreté Sud s’est rendu sur place le 04 décembre et a fait des propositions, à l’étude, au service bus-tram.*

*Foncia vous fera un retour des solutions qui seront mises en place.*

* **La fin de la piste cyclable** où les vélos - trottinettes arrivent comme des balles sur les sorties de la résidence et sur l’allée piétonne De Délos :
* *En attente : la fin des travaux avec le marquage au sol de la piste cyclable.*
* *Le service bus-tram réfléchit à la façon de freiner les cyclistes : barrières- marquage au sol – panneau « pied à terre » …*

**Arrosage de la pelouse**

**L’arrêté préfectoral en date du 01 juin 2023** (à retrouver voir sur le site www.av2e.fr) qui interdit l’arrosage en période estivale est dû au déficit de pluie enregistré en 2023 : 265mm. Si la pluviométrie a été, vous l’avez remarqué, plus importante en 2024 : 601 mm au 01 novembre 2024, elle ne garantit pas une annulation de cet arrêté pour la période estivale 2025 : il faudra attendre les pluies printanières à venir pour remplir la nappe phréatique et refaire le point à ce moment-là.

**Application du Guide du PARTAGE de la Rue** - sortie le 13 novembre dernier - (à retrouver sur le site wwwa.av2e.fr)

***« Les vulnérables sont d’abord les piétons »***

***« Les cyclistes doivent mettre pied à terre ou circuler sur les voies dédiées »***

La municipalité s’est engagée à mettre en place, au plus vite, ce guide du partage de la rue. Nous suivrons de près la mise en œuvre des dispositions prévues pour notre quartier, avant de relancer la municipalité si nécessaire, en particulier pour :

* **Les passages piétons :**
* Qui ne sont pas régis par des feux tricolores, outre leur signalisation au sol, le guide prévoit un panneau de signalisation routière verticale triangulaire au niveau de chaque passage
* **L’aire piétonne – allée De Delos- :**
* Demander à ce que l’allée de Delos soit considérée comme une aire piétonne à l’instar du centre historique de la ville et la formaliser avec les panneaux de début et fin d’aire piétonne
* **La piste cyclable derrière la résidence côté piscine Angelotti :**
* Pose de panneaux piste cyclable obligatoire – fin de piste cyclable
* Panneau pied à terre en fin de piste cyclable
* **Les voitures :**
* Demander le passage à 30km/h pour le boulevard du carrefour de l’Europe pour diminuer le bruit, des motos notamment, la pollution (cf : étude d’impact pour la Zac Ricardo Bofill) mais surtout le risque d’accident des piétons (le risque pour un piéton d’être tué est multiplié par 6 à 50km/h par rapport à 30km/h)

**Création de la Zac Ricardo Bofill qui jouxterait notre résidence côté Médiathèque** : si vous vous sentez concernés, vous pouvez participer à la consultation en cours (20 novembre -20 décembre 2024).

Les principales modifications envisagées pour le quartier sont :

-une « folie » à la place de la maison de la poésie pour faire le pendant à l’arbre blanc

- des immeubles sur le parking place du Père Louis (78 avenue du Pirée)

- une reconfiguration totale du carrefour de l’aéroport international

- mais aussi la rue de Poséidon et l’Avenue du Pirée en sens unique

**Réunion de débriefing du Fise 2024**: les participants de la municipalité et de la métropole ont souligné les avancées notoires qu’ont permis les réunions de débriefing depuis 2017. Le Fise 2024 aura été marqué par une billetterie pour les entrées qui a modifié la sociologie des participants (plus de familles avec enfants, de séniors) et un exercice bénéficiaire contrairement aux années passées. Pour 2025, tout sera axé sur la sécurité du samedi soir pour éviter tous débordements avec l’organisation, entre autre, d’un « after » pour les adeptes des sports urbains (skateboards avant tout) sur le skate-park de Grammont pour libérer la place Dionysos.

Autre nouveauté importante : un arrêté préfectoral va encadrer les travaux sur le Lez et ses berges pour :

* Une meilleure protection de la ripisylve (c’est la végétation qui borde les cours d'eau ; elle joue un rôle fondamental dans le fonctionnement du Lez. La Ripisylve : stabilise les berges, protège des crues, améliore la qualité de l’eau et le paysage),
* Un respect des pistes d’exploitation avec des engins adaptés à la qualité des berges,
* Un retour à l’état initial des berges après la manifestation,
* Plus de lisibilité pour le module sur les préventions (alcool et drogue).

**Engagement citoyen de l’association vivre esplanade de l’Europe - AV2E - pour 2025 :**

* Conseil de quartier Centre qui aborde les problèmes communs au quartier Centre et réfléchit à la ville de demain (Montpellier 2042)
* Comité sur le traitement des déchets sur la Métropole dont le but est de rédiger un cahier de préconisations pour l’arrivée du futur incinérateur
* Atelier -test d’habitants pour les informer sur les enjeux du réchauffement climatique et de la transition écologique
* Comités sur la problématique de la gestion de l’eau du bassin versant Lez-Mosson pour l’entretien du fleuve et la prévention des inondations

**Animations à venir - dates à retenir - des informations complémentaires vous parviendront en temps et en heure par affichage ou lettres d’information**

* En Décembre : merci de décorer vos entrées pour les fêtes de fin d’année
* 05 Janvier : concours avec dégustation de la meilleure « galette des rois 2025 »
* 04 avril : Assemblée Générale de l’AV2E
* 14 juin 2025 : fête des voisins
* 22 Juillet 2025 : départ d’Antigone de l’étape 16 du tour de France : Montpellier (ville étape le 21) – Mont Ventoux

**Actualités :**

* La ville a obtenu le label ville des aînés : nous ne manquerons pas de le rappeler en permanence à la municipalité pour les déplacements des piétons âgés et des personnes à mobilité réduite en particulier.
* Réorganisation de la police municipale : La Ville recrute actuellement de nouveaux agents pour passer de 186 à 240 policiers en 2026, sans compter les 40 [policiers métropolitains des transports](https://www.lagazettedemontpellier.fr/societe/2023-09-15-la-metropole-de-montpellier-lance-sa-police-des-transports/) et presque autant d'agents de tranquillité résidentielle. A suivre de près pour assurer la sécurité de la résidence.

**Bonnes fêtes de fin d’année à toutes et à tous dans la paix et la sérénité**

**Vous voulez rejoindre notre Conseil d’Administration en 2025 :** [**contact@av2e.fr**](mailto:contact@av2e.fr)

**Vous voulez participer à nos actions :** [**contact@av2e.fr**](mailto:contact@av2e.fr)

**Vous souhaitez être destinataire de nos communications, de notre lettre d’information : contact@av2e.fr**